



HAL
open science

Dénomination et postures énonciatives autour d'islam dans la presse quotidienne française : le poids des attentats

Alice Pitoizet, Francis Grossmann, Agnès Tutin

► **To cite this version:**

Alice Pitoizet, Francis Grossmann, Agnès Tutin. Dénomination et postures énonciatives autour d'islam dans la presse quotidienne française : le poids des attentats. 2019. hal-02004743

HAL Id: hal-02004743

<https://hal.science/hal-02004743>

Preprint submitted on 2 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alice Pitoizet, Francis Grossmann et Agnès Tutin,
Lidilem, Univ. Grenoble Alpes

DENOMINATION ET POSTURES ENONCIATIVES AUTOUR D'ISLAM DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE FRANÇAISE : LE POIDS DES ATTENTATS

Introduction

Durant la période récente, les médias se sont trouvés confrontés à des problèmes de dénomination délicats, liés à l'utilisation du terme *islam* et à ses sous-catégorisants. À côté d'oppositions sémantiques traditionnelles, telles qu'*islam* vs *islamisme* (Seniguer, 2012), on trouve fréquemment aujourd'hui des séquences nom-adjectif (*islam radical*, *islam modéré*, *islam religieux*, *islam politique*) ou N_de_N (*islam de France*, *islam des caves*) qui entrent dans un micro-système terminologique en voie de constitution. Cependant, ces dénominations sont loin d'être stabilisées dans un sens précis, et leur contexte d'énonciation, tout comme l'usage qu'en font les locuteurs, est déterminant pour leur interprétation. Elles traduisent une « catégorisation identitaire par contraste » (Steuckardt, 2002 :7) qui peut se complexifier, lorsque « l'autre » auquel on se réfère est présenté lui aussi comme clivé, contrasté. Nous nous situerons dans une perspective argumentative et dialogique, afin de mieux comprendre, comment se sont traduits, au sein du discours de presse, les tensions et les débats liés au rôle de l'islam. L'analyse, issue de l'étude d'un corpus de presse couvrant les années 2014 et 2015, avant et après les attentats de Charlie Hebdo et du Bataclan, se répartit en deux volets :

- un décompte des occurrences des syntagmes comportant, pour la période étudiée, le pivot *islam*, dans l'ensemble du corpus¹, suivi d'une analyse des syntagmes les plus productifs, prenant en compte le statut de l'énonciateur (politiques, journalistes ou organisations). On s'intéresse en particulier à l'une des dénominations les mieux représentées : *islam de France* et à son usage en contexte. L'on s'efforce de préciser, à l'aide d'une analyse du contexte d'emploi, à quelles fins argumentatives elles sont mobilisées ;

- une étude qui se penche plus spécifiquement sur le cas des éditoriaux figurant dans le corpus et analyse le jeu des postures énonciatives entre les différents énonciateurs représentés ; l'éditorialiste, qu'il exprime un point de vue sur un événement pris en charge collectivement par la rédaction (*Le Monde*), individuellement par le directeur de la rédaction (*Libération*) ou encore par l'une des signatures du journal (*Le Figaro*) peut sembler mettre, de manière privilégiée, le locuteur/énonciateur primaire en posture de surénonciation ; nous chercherons à savoir si cette hypothèse se vérifie, et comment cette voix primaire dialogue avec les énonciateurs qu'elle cite ou représente.

L'objectif de la recherche est de voir comment le point de vue² impliqué par la sélection lexicale (*islam* et ses qualifications) peut être éclairé en contexte par a) l'analyse du co-texte (approche classique en lexicométrie), puis complété par b) l'analyse des postures énonciatives dans les énoncés qui mobilisent les dénominations ou caractérisations d'*islam*.

¹ L'étude de corpus se fonde sur le travail de Master 2 en cours d'Alice Pitoizet.

² Nous donnons à la notion de *point de vue* son sens ordinaire : le terme traduit l'orientation argumentative d'un énoncé, telle qu'elle peut être repérée à travers un certain nombre de procédés, rhétoriques et linguistiques.

1. Méthodologie

Le corpus étudié regroupe tous les articles des journaux *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération* contenant la forme *islam* ou le lemme *musulman* (incluant le pluriel ou le féminin du nom et de l'adjectif) entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2015³. Tous les termes morphologiquement liés à *islam* n'ont pas été retenus. Nous avons exclu *islamisme*, par exemple, qui, en raison de sa polarité négative, est déjà argumentativement marqué. Le corpus a été réparti en trois sous-corpus : le premier, intitulé « pré Charlie Hebdo » (01/01/2014-07/01/2015) couvre la période avant l'attentat qui a eu lieu au siège de ce journal, le deuxième « post Charlie Hebdo » (08/01/2015-13/11/2015) et le troisième, intitulé « post Bataclan » (14/11/2015-31/12/2015), après l'attentat qui s'est déroulé dans la salle de spectacle parisienne. Le sous-corpus 1 (pré Charlie), recueilli sur une durée d'un an, comporte 1 803 213 mots. Le sous-corpus 2 (post Charlie) est composé de 15 934 737 mots, avec tous les articles recueillis durant une période de 10 mois. Le sous-corpus 3 (post Bataclan), le moins important, contient 349 005 mots et a été recueilli sur 1 mois et demi. Pour l'étude effectuée ici, nous avons réuni les trois sous-corpus.

Enfin, l'analyse des postures énonciatives s'appuie sur 49 éditoriaux issus de ce même corpus, clairement identifiés en tant que tels, comportant en tout 68 mentions d'*islam* (pour environ 29 460 mots).

En croisant deux méthodes d'analyse, nous chercherons à montrer, à partir de l'étude du corpus, comment l'approche pragmatico-énonciative liée aux postures peut venir compléter et enrichir une analyse de type lexico-sémantique fondée sur l'observation des dénominations d'*islam* et sur leur fonctionnement en contexte. Le lecteur pourra se reporter à la contribution d'Elisabeth Richard (ici même) qui sur un corpus très différent, fournit un autre exemple de cette complémentarité entre approche lexico-sémantique et approche énonciative.

2. Le « paysage » lexical des SN comportant *islam*

2.1. Inventaire des syntagmes intégrant *islam* comme pivot

Dans une démarche d'analyse lexicologique nous avons observé les contextes immédiats des occurrences d'*islam* afin d'extraire les collocations les plus productives incluant ce mot en tant que pivot. Nous avons utilisé la recherche de cooccurrences de l'outil en ligne Anatext⁴ avec la requête *islam* + ADJ et la requête *islam de* N afin d'observer les syntagmes les plus employés. Le tableau 1. indique les cooccurrences les plus productives pour ces associations.

<i>Islam</i> Adj	Fréquence	<i>Islam de</i> N	Fréquence
islam radical	509	islam de France	304
islam politique	141	islam des Lumières	22
islam sunnite	103	islam des origines	19
islam modéré	53	islam de tolérance	8
islam chiite	32	islam du juste	8

³ Nous remercions Moussa Bourekba, chercheur au Centre de Barcelone pour les Affaires Internationales et professeur associé en relations internationales à la Faculté de Blanquerna (Université Ramon Llull, Barcelone) ainsi que les autres membres de l'équipe du projet « L'islam, objet médiatique » d'avoir donné accès à Alice Pitoizet au corpus de presse constitué dans ce cadre.

⁴ Anatext est un outil d'analyse de corpus lexicométrique développé par Olivier Kraif à l'Université Grenoble Alpes : <http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/anaText/>

		milieu	
islam rigoriste	26	islam de paix	8
islam français	22	islam des caves	6
islam contemporain	16	islam d'Europe	5
islam traditionnel	16		
islam fondamentaliste	15		
islam tolérant	11		
islam républicain	10		
islam authentique	10		
islam dévoyé	10		
Islam wahhabite	10		

Tableau 1 : Les syntagmes nominaux les plus fréquents (au moins occ.) comportant *islam*

Certaines des structures *islam* + ADJ, (*islam radical, islam politique, islam de France ...*) peuvent être considérées comme des dénominations, dans la mesure où elles sont utilisées avec des référents relativement stables. Elles s'inscrivent souvent dans les séries s'organisant dans des oppositions (*chiite vs sunnite, modéré vs radical, ...*). L'emploi habituel de l'article défini singulier accompagnant ces expressions (*l'islam radical, l'islam modéré, l'islam de France*) confirme leur statut de dénomination en renvoyant de façon non ambiguë à une réalité partagée. Dans les termes de type N+ ADJ, certains adjectifs à l'origine qualifiants (*modéré, radical*) ont perdu leur statut caractérisant pour construire des classes conceptuelles. Toutefois, plusieurs de ces dénominations restent ambiguës et ne peuvent être interprétées qu'en contexte. L'expression *islam français* par exemple désigne simplement l'islam pratiqué en France dans l'expression *un des meilleurs connaisseurs de l'islam français* (*Le Figaro*, entretien avec Michel Godard, 19/02/2015) alors que dans l'exemple (1), elle désigne l'islam en cours d'institutionnalisation sur le territoire français et a un statut de dénomination :

- (1) Pour l'élu UMP, l'Islam français doit « s'organiser de manière plus représentative », le conseil français du culte musulman « évoluer » ... (*Le Monde*, 15 février 2015).

Certaines dénominations renvoient à des notions assez spécifiques, qui ne sont pas immédiatement accessibles. Le terme *islam des caves*, par exemple, réfère aux pratiques de l'islam hors de lieux de cultes institutionnels, faute de mosquées. Les dénominations *islam des Lumières* ou *islam des origines*, si elles renvoient à des périodes spécifiques de l'Islam, ont aussi des emplois référentiels assez flous⁵.

L'ensemble des dénominations peut être réparti en plusieurs grands groupes (cf. Fig.1). On peut tout d'abord mentionner les dénominations « internes », celles qui permettent aux musulmans (et aux historiens en général) de spécifier les différentes familles ou branches de l'islam. Il s'agit de l'opposition *chiite-sunnite* et des différents mouvements religieux, principalement orthodoxes (*islam salafiste, islam wahhabite...*). Un deuxième grand groupe représente les dénominations externes qui correspondent à une évaluation de la part de l'énonciateur primaire. Parmi celles-ci apparaissent des expressions à connotation négative, qui semblent majoritaires en nombre et en fréquence (*islam radical, islam intégriste, islam fondamentaliste...*) et des dénominations plus rares à connotations positives (*islam tolérant, islam modéré*). Le dernier groupe intègre les dénominations de nature plus institutionnelle, qu'il s'agisse des notions employées par des historiens (*islam des lumières*), les politiques ou

5 Belkaïd (2016) parle de l'islam des lumières comme d'un « concept séduisant en apparence, mais dont le contenu reste à définir au-delà de la simple formule médiatique destinée à se démarquer de l'intégrisme. »

les organismes religieux (*islam de France, islam républicain*) ou les sociologues (*islam identitaire*).

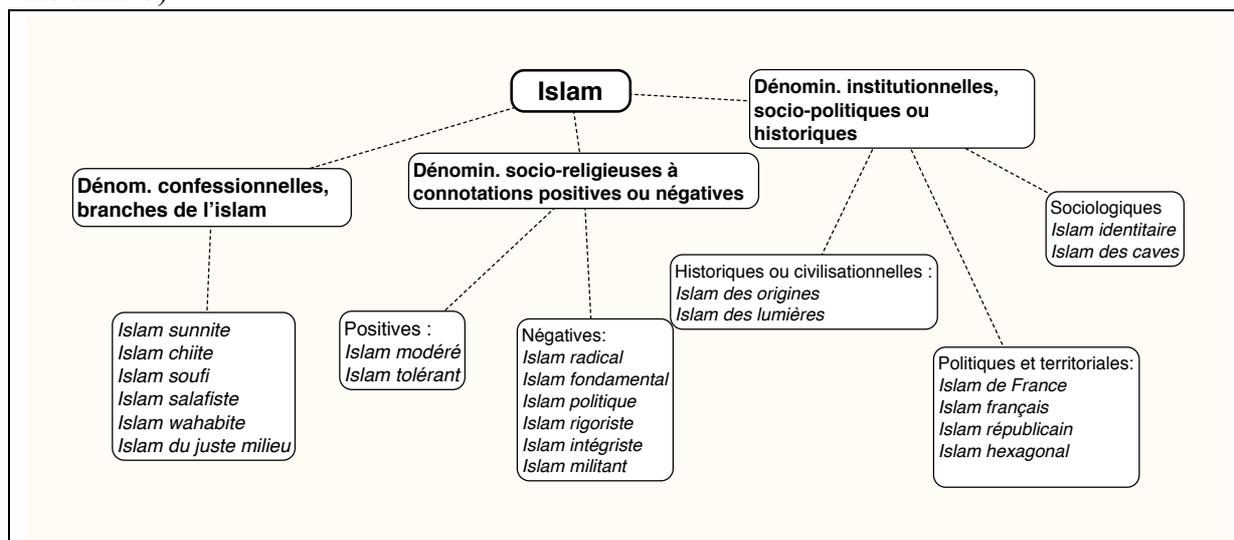


Fig. 1 : Typologie des dénominations les plus fréquentes avec *islam*

À côté de ces dénominations, qui renvoient à des concepts stables ou en cours de stabilisation, on observe des expressions moins lexicalisées qui renvoient à des caractérisations de l’Islam ou à des désignations plus ponctuelles. Les principaux qualifiants présents relèvent du champ lexical de la pureté (*islam pur*) souvent associé au salafisme, distinct de l’*islam authentique, véritable* que chaque courant semble revendiquer. Les qualifiants à connotation positive sont ici plus nombreux que dans le cas des dénominations (*islam de paix, islam de tolérance, islam éclairé, islam moderne, islam ouvert*), souvent associés au déterminant *un*. Quelques qualifiants à polarité négative apparaissent toutefois (*islam conquérant, islam dévoyé*) à côté d’adjectifs moins évaluatifs renvoyant à des âges plus anciens de l’islam (*islam classique, islam traditionnel*) ou récents (*islam contemporain*). Étant donné le nombre important d’expressions spécifiques, il n’est pas envisageable de proposer une étude approfondie des contextes et des connotations associés à chacune de ces expressions. Nous avons donc choisi de nous intéresser plus en détail aux emplois d’une dénomination emblématique, *islam de France*.

2.2. Le cas d’« islam de France »

Le syntagme « *islam de France* » est le plus productif parmi les co-occurents compléments du nom *islam* de type « *de + N* », et peut être considéré comme dénomination au sens de Kleiber (1984 et 2001). Il est difficile de retrouver, s’il a existé vraiment, l’« acte de baptême » de l’expression. En tout cas, elle n’est pas référencée dans les dictionnaires Larousse, Robert ou sur le *TLF*. Sur l’encyclopédie collective en ligne Wikipédia, on trouve uniquement l’entrée *islam en France*. De plus, le syntagme qui nous intéresse est largement utilisé dans la presse et donc par extension, dans le discours politique (quand les journalistes rapportent la parole de politiciens), mais il est très peu usité par les chercheurs. Il ne fait en tout cas l’objet d’aucun consensus définitoire stable. Plusieurs articles de presse ou blog s’interrogent sur le sens que véhicule cette expression. *Courrier international*⁶ la présente comme renvoyant à un « islam propre à la France ». Nasser Suleiman, dans son blog sur le

*Huffington Post*⁷, questionne la formule : « L'islam de France existe-t-il ? Cette dénomination prête à discussion. [...] est-elle liée à une juste appréciation des choses ? Ou est-elle guidée par la peur ? ». Il propose néanmoins une clarification : *islam de France* renverrait à « une religion insérée ayant pour charge de garantir l'institution dans une parfaite adéquation avec l'espace des cultes en France » tandis qu'*islam en France* serait « caractérisé par un islam, en mal d'organisation, déterminé par les logiques d'États et de pouvoirs étrangers ». Nicolas Sarkozy a lui aussi joué sur l'opposition des deux dénominations lors du débat de l'entre-deux-tours le 3 mai 2012⁸, en affirmant vouloir « un islam de France et non un islam en France ». L'ancien président de la République a même revendiqué l'invention du terme *islam de France* lors d'un déplacement le 8 avril 2016. Mais comme le précise Alain Auffray dans l'éditorial de *Libération* du même jour⁹ « l'expression est dans le débat public depuis plus d'un quart de siècle. La plupart des ministres de l'intérieur qui ont précédé Sarkozy l'ont utilisée, à commencer par le socialiste Pierre Joxe, créateur en 1990 d'un « Conseil de réflexion sur l'Islam de France ». La notion d'*islam de France* a également fait l'objet d'un rapport du Sénat publié en 2016¹⁰. Ce dernier n'interroge pas concrètement l'usage de la formule et traite avant tout des questions d'organisation institutionnelle de l'islam en France. Le texte précise quand même dans sa conclusion qu'il a pour objectif de « suggérer des pistes de transition vers un Islam de France, adapté au contexte français, à la fois compatible avec les valeurs de la République française et pris en charge par la communauté elle-même : renouvellement de la représentation, formation en France des imams, formation laïque obligatoire des imams détachés et des aumôniers, transparence accrue du financement, notamment étranger ». En bref, pour bon nombre de locuteurs de la sphère médiatique et politique, la dénomination *islam de France* reste une « formule rassurante totalement floue. » (Belkaïd et Schmid, 2015). Elle n'est fondée sur aucune doctrine politique, pas plus qu'elle ne recoupe un corpus théologique précis. En utilisant les contextes des occurrences *islam de France*, nous tenterons nous aussi de préciser les acceptions de cette dénomination en essayant autant que faire se peut de différencier les énonciateurs. Nous avons regroupé les cooccurrents de la collocation selon leurs isotopies sémantiques au sein du corpus.

2.2.1. Diversité ou division

Les syntagmes relevés en Fig. 2 mettent en évidence une première isotopie, celle de la diversité, voire de la division. Un ensemble de substantifs appartenant au réseau sémantique de l'hétérogénéité est utilisé, comme *tendances* dans les syntagmes 4 et 5, *courants* en 2, *branches* en 3 et *composantes* en 1. D'après ces exemples, l'identité référentielle de la collocation *islam de France* est composée de plusieurs sous-catégories et est donc présentée comme plurielle. Pourtant, on remarque que le syntagme nominal qui nous intéresse est systématiquement déterminé ici par un article défini. Le déterminant défini est ici utilisé dans son emploi générique et implique donc des connaissances partagées par le locuteur et l'allocutaire (le lecteur) comme si le renvoi référentiel à d'*islam de France* » était connu de tous. D'un point de vue énonciatif, les syntagmes incluant à la fois *islam de France* et un

⁷ Suleiman, Nasser, « Islam de France ? Parlons plutôt d'islam français », *Huffington Post – les blogs*, 12 mars 2015.

⁸ Voir la transcription du débat sur <http://presidentielle2012.ouest-france.fr/actualite/le-verbatim-du-duel-entre-hollande-et-sarkozy-03-05-2012-1500>

⁹ Auffray, Alain, « Non, Nicolas Sarkozy n'a pas « inventé » l'islam de France », *Libération*, 8 avril 2016, https://www.liberation.fr/france/2016/04/08/non-nicolas-sarkozy-n-a-pas-invente-l-islam-de-france_144489

¹⁰ Sénat, Rapport n°757 : Rapport d'information fait au nom de la mission d'information sur l'organisation, la place et le financement de l'Islam en France et de ses lieux de culte, présenté par Nathalie Goulet, session extraordinaire, 5 juillet 2016

substantif lié au champ de la division sont principalement pris en charge directement par les journalistes. On les retrouve moins dans les discours indirects rapportant la parole de politiciens, associatifs ou intellectuels. En outre, d'après l'ensemble des exemples cités, le syntagme *islam de France* est utilisé par les journalistes sans modalisation, ce qui montre qu'elle semble intégrée dans le discours de presse.

Division	Syntagme relevé	Type d'énonciateur
1	les principales composantes de l' <i>islam de France</i>	Journaliste
2	les principaux courants de l' <i>islam de France</i>	Journaliste
3	l'une des branches de l' <i>islam de France</i>	Journaliste
4	toutes les tendances de l' <i>islam de France</i>	NSP
5	Des organisations issues de différentes tendances de l' <i>islam de France</i>	Journaliste
6	l' <i>islam de France</i> , qui est divers et éclaté	Intellectuel

Fig. 2. L'isotopie de la diversité et de la division dans les co-occurents d'*islam de France*

2.2.2. Rassemblement et union

Dans quelques exemples du corpus prévaut l'isotopie sémantique de l'union à travers l'emploi des verbes *fédérer*, *rallier* et *se rassembler*. Deux de ces verbes sont employés dans des constructions infinitives précédées de *pour* en 9 et 10 et *islam de France* est sujet de *se rassembler* dans une construction avec l'auxiliaire *pouvoir*, ici synonyme de *être capable de* dans l'exemple 11. Ces observations ajoutent l'idée d'objectif à celle d'union. Bien sûr, même si l'énonciateur est ici journaliste, cela ne veut pas dire que c'est lui qui souhaite directement l'union de l'islam de France.

Union	Syntagme relevé	Type d'énonciateur
9	CFCM, créé pour fédérer l' <i>islam de France</i>	Journaliste
10	pour rallier l' <i>islam de France</i> à	Journaliste
11	montrer que l' <i>islam de France</i> pouvait se rassembler	Journaliste

Fig. 3. L'isotopie du rassemblement et de l'union

2.2.3. Émergence et construction

Plus fréquemment encore que l'union, c'est l'isotopie de l'émergence et de la construction (Fig.4) qui est mobilisée quand le discours de presse traite de la question de l'*islam de France*. Le syntagme est en effet complément d'objet de *construire* en 12 et en 19, de *devenir* en 17 et de *faire émerger* en 15. Il est également complément du nom de *construction* en 20. Ces exemples s'opposent à ceux précédemment cités (cf. *division* et *union*) car ils

présupposent paradoxalement que l'*islam de France* n'existe pas et que son référent doit être construit. Enfin certains exemples (13, 14, 18 et 21) complexifient encore davantage le sens que revêt *islam de France* avec cette fois des cooccurrents appartenant au réseau sémantique du changement, avec l'emploi de *réforme* et *réformer* en 13 et 21 et *réorganisation* en 18. Les lignes définitionnelles d'*islam de France* sont donc particulièrement floues témoignant de la polysémie du terme : le syntagme renvoie à la fois à un référent présenté comme hétérogène et dont on souhaite l'unicité, à une entité qu'il faut construire ou encore à un ensemble que l'on veut réformer. On peut donc analyser tous ces emplois d'*islam de France* comme renvoyant à des questionnements métalinguistiques mais aussi sociaux et politiques.

Enfin, il est intéressant de noter que les politiciens sont les principaux utilisateurs des mots *construction*, *faire émerger* ou encore *réformer*. Cette prise en charge énonciative peut révéler une volonté avant tout politique de restructurer l'islam pratiqué en France.

En construction	Syntagme relevé	Type d'énonciateur
12	Dans l'espoir de construire un <i>islam de France</i>	Politique
13	dans le cadre de la réforme de l' <i>islam de France</i>	Journaliste
14	Un <i>islam de France</i> ... appelé à se réformer	Politique (Valls)
15	notre incapacité à faire émerger un <i>islam de France</i>	Politique (Larcher)
16	Il faut arriver à construire quelque chose de solide, pour qu'il y ait enfin un vrai <i>islam de France</i>	Religieux (imam)
17	ce que l' islam peut faire pour devenir l' <i>islam de France</i> »	Politique (Sarkozy)
18	Rien ne se fera sans une réorganisation complète de l' <i>islam de France</i>	Associatif
19	il s' agit donc de construire un véritable <i>islam de France</i>	Haut fonctionnaire de l'armée
20	on a trop tardé dans la construction de l' <i>islam de France</i>	Politique (Karim El Karoui)
21	le gouvernement avait réaffirmé l' importance de « réformer l'islam de France »	journaliste

Fig. 4. L'isotopie de l'émergence et de la construction

2.2.4. L'assise institutionnelle

A l'encontre de ce qui a été observé précédemment, certaines propositions relevées dans le corpus inscrivent l'*islam de France* dans l'isotopie de la stabilité, associée à l'assise institutionnelle.

Selon le discours des journalistes et d'associatifs, ce dernier a des *représentants* en 23 et 26, *des autorités officielles* en 22 et des *figures respectées* en 28. L'aspect institutionnel (mis en lumière par la fig.5) est présent avec le mot *instance* (25, 27) au singulier ou au pluriel.

Stabilité institutionnelle	Syntagme relevé	Type d'énonciateur
22	autorités officielles de l' <i>islam de France</i>	journaliste
23	les représentants de l' <i>islam de France</i>	journaliste
24	les responsables de l' <i>islam de France</i>	imam/associatif journaliste
25	le CFCM, l'instance qui représente l' <i>islam de France</i>	journaliste
26	les représentants des musulmans de France	journaliste
27	les instances représentatives de l' <i>islam de France</i>	associatif
28	Figures respectées de l' <i>islam de France</i>	journaliste

Fig. 5. L'isotopie de l'assise institutionnelle

2.2.5. L'isotopie volontariste et injonctive

Comme nous l'avons vu en 2.2.4., les définitions d'*islam de France* sont différentes, selon que les énonciateurs se situent au plan du constat, ou d'une analyse politique projective : en l'état actuel, l'*islam de France* est divisé, mais il doit s'unir à l'avenir ; il est seulement émergent, mais doit déjà être réformé ; bien qu'il ait des représentants institutionnels, il doit parachever sa structuration. Le discours prescriptif et normatif (fig.6) qui lui est adressé s'explique essentiellement par cette demande d'institutionnalisation. Cela explique aussi que l'*islam* soit vu davantage comme une structure que comme une communauté de croyants ou de pratiquants.

Plusieurs verbes déontiques sont utilisés parmi les co-occurents d'*islam de France*. Le verbe *devoir* (ex. 36 et 37) a comme sujet le syntagme étudié. Ce dernier est aussi sujet de la proposition subordonnée complétive du verbe impersonnel *falloir*.

On note également l'emploi de verbes de requête *vouloir* en 32, *pousser* en 33 et *exhorter* en 34, *islam de France* étant en position d'objet. Les sujets de ces trois verbes sont respectivement *nous* renvoyant à Nicolas Sarkozy qui est ici l'énonciateur, *le Premier ministre* et *le gouvernement*. Tous ces syntagmes renvoient à la politique. On remarque

d’ailleurs que les énonciateurs qui utilisent ces verbes d’injonction ou de requête sont souvent des politiciens¹¹.

Injonction/requête	Syntagme relevé	Type d’énonciateur
29	Cette irruption de l’islam le plus violent oblige les composantes de l’islam de France à prévenir toute radicalisation	journaliste
30	Ceux qui doivent représenter l’IDF	journaliste
31	Il faut mener le combat des consciences	Politique (Valls)
32	Nous voulons un islam de France et pas un islam en France	Politique (Sarkozy)
33	Le gouvernement pousse l’islam de France à se réorganiser	journaliste
34	le premier ministre a exhorté « l’islam de France à se prendre en main »	Politique (Valls)
35	Il faut que l’islam de France assume	politique
36	l’islam de France , comme l’ ensemble de nos compatriotes de confession musulmane, doit s’ approprier	politique
37	L’islam de France doit faire le choix de la République.	Politique (Wauquiez)

Fig. 6. L’isotopie volontariste et injonctive

L’entité référentielle d’*islam de France*, dans les réseaux lexicaux analysés, est présentée comme soumise à des forces qui le contraignent. La notion ne renvoie pas aux membres d’une communauté (les fidèles de l’islam en France), mais plutôt à un objet institutionnel, envisagé en dehors des pratiques religieuses (aucun terme de ce champ sémantique n’est présent), dont se saisit la sphère politique. Enfin le rapport à l’islam, tel qu’il se marque lexicalement et à travers les structures prédicatives, est fondamentalement ambivalent : l’islam vu comme divisé, mais appelé à s’unifier, comme n’existant pas réellement, puisqu’il faut construire le « véritable » islam, et l’édifier au plan institutionnel. L’*éthos* volontariste qui va de pair avec les injonctions et requêtes, qu’exprime ou relaie le discours de presse semble avoir des affinités avec une posture énonciative de surénonciation. C’est ce que nous allons vérifier à travers le cas particulier du discours des éditorialistes.

3. Des dénominations aux postures énonciatives : les éditoriaux

3.1. Rappel de quelques caractéristiques de l’éditorial

Roitman (2006) dans sa thèse a étudié dans une perspective énonciative un corpus d’éditoriaux issus des mêmes journaux que les nôtres (*Le Figaro, Le Monde, Libération*), mais sur une période antérieure. Elle rappelle (ouvr. cit. p.1) quelques caractéristiques des éditoriaux : ils ne rapportent pas simplement un événement, mais présentent des opinions, sur un événement particulier, souvent déjà connu des lecteurs. Cela explique leur polyphonie constitutive, et leur caractère fréquemment intertextuel, puisque, s’appuyant sur la mémoire

¹¹ A noter que la catégorie « journaliste » est assez hétérogène, puisqu’elle peut recouvrir, entre autres, des éditorialistes, des interviewers, ou encore des journalistes « de terrain » ayant effectué un reportage.

discursive du lecteur, ils citent ou font allusion à d'autres discours circulant dans l'espace social, concernant l'événement relaté. Fløttum (1998) avait déjà montré que l'hétérogénéité énonciative peut être considérée comme un trait constitutif des éditoriaux. Les critères utilisés par Roitman (2006) (ouvr. cit. p. 18 et 19), à partir de manuels de journalisme, d'encyclopédies de presse et d'interviews avec des journalistes pour définir dans sa thèse l'éditorial, sont les suivants :

- 1) il s'agit d'un texte relativement court ;
- 2) il occupe un espace privilégié dans le journal ;
- 3) il porte souvent le titre « éditorial » ;
- 4) il traite un sujet à la fois ;
- 5) il a un message précis ;
- 6) c'est un sujet de portée large sur des problèmes de société ou sur la vie politique
- 7) sa rédaction est (souvent) anonyme et collective ;
- 8) le destinataire est collectif et très diversifié.
- 9) il a disposition argumentative ;
- 10) sa visée est la persuasion
- 11) il exprime la position sociopolitique du journal.

Nous ne retiendrons pas le critère 7, dans la mesure où nous avons également inclus dans le corpus « éditoriaux » des textes qui expriment le point de vue, mis en vedette (cf. critère 2) d'un éditorialiste régulier du journal, comme c'est le cas pour *Le Figaro*. Dans ce cas, on peut considérer que l'éditorialiste qui signe représente, si ce n'est le point de vue de la rédaction, au moins une tendance qui s'exprime en son sein. Comme le rappelle Ringoot (2016, p.215), « l'identité collective du journal n'exclut pas pour autant la personnalisation par des signatures et des réputations individualisées » : c'est ce qui explique que certains journaux aient plusieurs éditorialistes, aux opinions parfois différentes.

3.2. La répartition des différents syntagmes dénominatifs

La figure 8 ci-dessous permet de visualiser les fréquences des différents syntagmes dénominatifs comprenant le mot *islam*¹²:

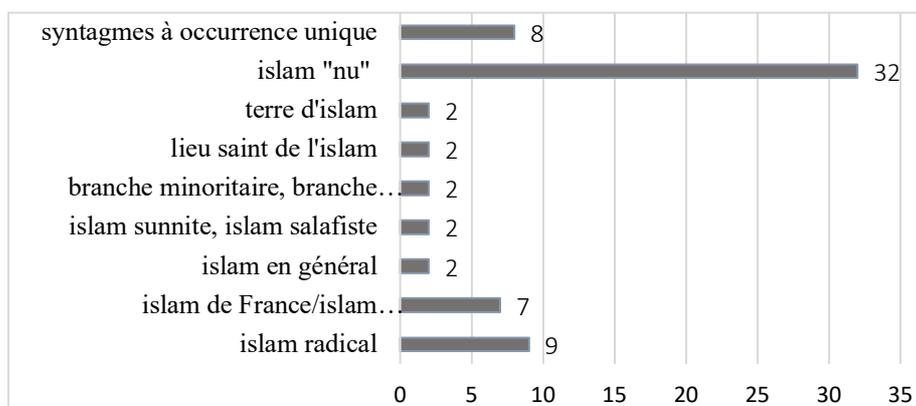


Fig. 7 : Les SN comportant le mot *islam* dans les éditoriaux (n =66)

¹² Rappelons que ce sous-corpus comprend 49 éditoriaux extraits du corpus principal, clairement identifiés en tant que tels, avec 68 mentions d'*islam* (pour environ 29 460 mots).

Quelques points intéressants peuvent être notés. Tout d'abord le fait, peu surprenant en soi, que le vocable *islam* est majoritairement employé « nu » (sans modification par un adjectif ou un complément déterminatif). Nous reviendrons ci-après sur les caractéristiques de cet emploi dans les éditoriaux.

En ce qui concerne cette fois les syntagmes, on peut noter une certaine dispersion, puisque 8 occurrences, listées ci-dessous, ne se retrouvent qu'une seule fois dans les éditoriaux :

- *islam républicain*
- *l'Armée de l'Islam*
- *l'islam d'aujourd'hui*
- *islam fondamentaliste*
- *islam politique*
- *Islam des lumières*
- *le vrai islam*
- *islam modéré*

Cette dispersion se voit également dans le fait que 6 autres types de catégorisation ne comportent que 2 occurrences (malgré des regroupements, ex. *branche minoritaire/majoritaire de l'islam*). Par rapport aux différents types de dénominations mentionnés dans la partie générale (cf. Fig. 1), on note que les dénominations « internes », celles qui permettent aux musulmans (et aux historiens en général) de spécifier les différentes familles ou branches de l'islam sont peu nombreuses. Dans les éditoriaux, s'il est parfois question du *monde sunnite*, ou du *monde chiite*, ou encore des *sunnites* et des *chiites*, on n'a trouvé qu'une mention d'*islam sunnite*, et aucune d'*islam chiite*, ce qui s'explique en partie par le fait que l'islam est très majoritairement sunnite en France. Bien que les références au salafisme soient assez nombreuses (*le discours des salafistes, le danger salafiste...*), la dénomination *islam salafiste* n'a été trouvée qu'une seule fois également, ce qui peut laisser penser que la référence au salafisme est davantage utilisée, de manière externe, comme une catégorie repoussoir, que comme une dénomination précise désignant un mouvement religieux. L'islam dont il est question dans les éditoriaux reste dans l'ensemble peu spécifié, au plan religieux comme au plan géopolitique¹³. Ce qui intéresse le plus les éditorialistes – et cela peut se comprendre dans le contexte des attentats – c'est plutôt l'ancrage dans la situation française, et les menaces que ferait peser un islam « radical ». C'est d'ailleurs le syntagme *islam radical* qui est le plus fréquent (9 occurrences). Son antonyme *islam modéré* ne se retrouve qu'une seule fois. Ce sont les dénominations *islam de France, islam en France, islam français* qui arrivent ensuite avec 7 occurrences.

Ce sont donc les catégorisations « externes », celles qui impliquent une évaluation de la part de l'énonciateur primaire qui sont très majoritaires. Face à *islam radical*, nettement péjoratif, on a vu que ce qui est présenté comme positif dans les éditoriaux, à travers des dénominations comme *islam de France, islam en France*, c'est moins la modération (une seule occurrence d'*islam modéré*) que l'enracinement dans la vie publique française et donc la capacité pour

13 L'étude en contexte nuance un peu ce constat : certaines dénominations (*branche majoritaire vs minoritaire de l'islam*) et le cadrage de certaines occurrences d'*islam* permettent dans un ou deux cas de spécifier une branche de l'islam : « La plupart des musulmans ne sont pas salafistes. Mais les salafistes sont une branche extrême, fondamentaliste, de l'Islam. » On trouve parfois des formes plus vagues (*cette version de l'islam*) telle que « *Pour s'être élevé, respectueusement, intelligemment, courageusement, contre cette version de l'islam, un jeune blogueur saoudien, Raef Badaoui, vient de voir sa peine confirmée en appel : dix ans de prison, dix ans d'interdiction de sortie du territoire et mille coups de fouet à distribuer en vingt semaines* ».

l'islam à être compatible avec les pratiques sociales et culturelles majoritaires. Un éditorial du *Monde*, en date du 25 février 2015, thématise plus directement cette question : « Cela fait vingt-cinq ans que la question est posée : la République laïque doit-elle – et comment – aider les Français musulmans à s'organiser pour consolider l'expression d'un « islam de France » ? ». Les guillemets de modalisation montrent le caractère émergent à la fois de la dénomination et du référent qui lui correspond, selon les journalistes. La dénomination *islam des lumières* peut être considérée à la fois comme interne et comme externe : elle est interne dans la mesure où elle émane de penseurs et théologiens réformistes issus de l'islam, mais elle est souvent utilisée par les journalistes occidentaux pour montrer qu'un pont est possible entre la république et l'islam¹⁴.

3.3. Dénominations et argumentation

Les dénominations, et les sous-catégorisations qu'elles impliquent nourrissent l'argumentation. Les éditorialistes recourent aux formes classiques du raisonnement (ex. 2, en forme de syllogisme), mais aussi à des postulats implicites, fondés sur des représentations sociales ou de stéréotypes (ex.3) :

(2) La plupart des musulmans ne sont pas salafistes. Mais les salafistes sont une branche extrême, fondamentaliste, de l'Islam. (*Libération*)

(3) Si près de 2 000 Français « seulement » - si l'on ose dire - sont militairement formés au djihad, ils sont dix fois plus¹⁵ à être intellectuellement formés par l'islam salafiste. (*Le Figaro*).

En (2), il s'agit de montrer que le salafisme, même s'il est minoritaire, appartient bien à l'islam. En (3) l'argumentation implicite, à travers la structure concessivo-adversative introduite par *si* (marqueur d'altérité énonciative selon Monte, 2009) et par rapprochement des deux chiffres fournis, est qu'il existe un lien entre les deux catégories, l'islam militaire des djihadistes et le salafisme. En suggérant que le salafisme conduit au djihadisme, l'éditorialiste minore le point de vue adverse, qui voudrait minimiser le poids du djihadisme en France. La surénonciation se marque à travers la principale, qui réoriente le point de vue, mais aussi, dans la subordonnée, à travers la mise entre guillemets de *seulement* et le commentaire méta-énonciatif *si l'on ose dire*. Au bout du compte, l'inférence produite est que les 2000 Français djihadistes ne représentent que la partie émergée de l'iceberg et que la fabrique du terrorisme islamiste peut compter sur un bien plus grand nombre.

3.4. Les postures énonciatives des éditorialistes

L'éditorial est fait pour présenter un point de vue surplombant sur un fait d'actualité et a donc des affinités évidentes avec la surénonciation. L'étude des postures énonciatives dans les éditoriaux confirme, sans surprise, la prédominance de la posture de surénonciation de l'énonciateur primaire (désormais L1/E1). Cette posture de surplomb dans les contextes comportant *islam* se marque en particulier à travers les catégorisations généralisantes qui fonctionnent par contraste, et qu'assume ou rejette l'énonciateur primaire, en marquant son accord ou son désaccord avec les énonciateurs secondaires cités ou représentés. À partir des éditoriaux analysés, nous distinguons deux niveaux d'analyse : d'une part, la posture de surénonciation vs sous-énonciation (qui marque la position de surplomb ou au contraire

¹⁴

Sur la dénomination *islam des lumières*, on consultera entre autres l'article d'Akram Belkaïd (2016). Le ministère de l'Intérieur dénombrait, en 2010, environ 15.000 salafistes en France.

d'allégeance de L1/E1 par rapport à un autre énonciateur) ; d'autre part, l'évaluation du point de vue prêté à autrui : accord, désaccord (ou bien non marquage) avec parfois leurs corrélats pathémiques (empathie, rejet, colère...). Nous nous proposons d'illustrer les procédés utilisés à travers quelques exemples significatifs.

3.4.1. Surénonciation et discours rapporté

Les éditorialistes adoptent fréquemment une posture de surénonciation, par rapport aux discours qu'ils rapportent. Dans les exemples (4) et (5) ci-dessous, le syntagme *l'islam en général*¹⁶ est mobilisé dans le discours lorsqu'il est question du risque d'amalgamer l'islam-religion avec l'islamisme, sa déviation « radicale » ou sectaire. Le même syntagme est mobilisé en discours avec une orientation argumentative inverse, à travers le même topos du refus de l'amalgame.

- (4) La mise en cause de l'islam en général, au nom d'une supposée « guerre des civilisations », la critique obsessionnelle du « politiquement correct » qui refuse d'assimiler tous les musulmans à des ennemis est le troisième axe de l'offensive qui vise à défendre « l'identité malheureuse » du pays en dénonçant, de front ou de biais, la minorité musulmane. (*Libération*, 20/11/2015)
- (5) Car le caractère implacable du constat dressé par Valls révèle en creux le caractère incantatoire de la mise en garde de Hollande contre les « vaines querelles ». En appelant un chat un chat, c'est-à-dire en nommant le danger salafiste et en prévenant de la nature durable de sa menace, le Premier ministre fait apparaître la part de déni dans un discours qui, par crainte de l'amalgame avec l'islam en général, s'interdit d'employer les mots adéquats. (*Le Figaro*, 20/06/2015)

Dans l'éditorial de *Libération*, le discours de surplomb vise un discours prêté, de manière assez allusive, à *de nombreux politiques et des intellectuels omniprésents* ; le caractère critique du discours tenu par ces énonciateurs se note à travers les marques de distance ou évaluatives (supposée guerre de civilisation, critique obsessionnelle, et l'usage des guillemets de modalisation). Dans l'éditorial du *Figaro*, le jeu énonciatif est plus complexe puisque L1/E1 vise à la fois à saluer les positions exprimées par Manuel Valls, alors Premier ministre (E 2), tout en stigmatisant le discours tenu habituellement par le président de la République – et au-delà par la gauche – (E3) qui s'interdit d'employer les mots adéquats. L1/E1 marque son accord avec le discours tenu par E2 et son désaccord par rapport à celui de E3.

3.4.2. Surénonciation et polémique : la dévalorisation du point de vue d'autrui

L'emploi dénomiatif du mot *islam* utilisé comme catégorisation identitaire par contraste, employé dans un contexte polémique, permet à l'énonciateur primaire de se situer en opposition forte au point de vue rapporté d'énonciateurs secondaires dont les propos sont disqualifiés :

- (6) Les faibles penseurs de l'identité invoqueront on ne sait quelle guerre des civilisations, pour désigner à la vindicte l'immigration et la minorité musulmane ou pour en tirer un misérable bénéfice électoral. Ils diront que c'est l'Occident qui a été pris pour cible. Ils suggéreront lourdement que l'islam attaque la chrétienté, que le monde musulman menace l'Europe et la France (*Libération*, 14/11/2015)

La dichotomie, qui oppose *islam vs chrétienté* n'est pas assumée par l'énonciateur principal,

¹⁶ Ce syntagme ne correspond pas à une dénomination, et s'apparente plutôt à une désignation caractérisante, même si elle est utilisée par contraste à *islam radical* et *islam salafiste* qui fonctionnent comme des dénominations.

mais prêtée aux *faibles penseurs de l'identité*. La dévalorisation du point de vue d'autrui apparaît à travers les jugements impliqués par l'adverbe suivant le verbe introduisant le discours rapporté (*ils suggéreront lourdement*). La surénonciation se marque dans nombre d'éditoriaux à travers de tels évaluatifs.

La surénonciation se marque également à travers la reprise ironique des propos prêtés au camp adverse par le journaliste politique, notamment grâce aux guillemets. C'est un procédé que l'on rencontre en particulier dans *Le Figaro* :

- (7) La gauche a tellement peur de « stigmatiser » qu'elle s'interdit souvent d'agir quand des intérêts vitaux sont en jeu. Elle ne veut pas se « zemmouriser » puisque ce serait l'abomination des abominations... Bref, elle n'est pas prête pour ce débat fracassant que la présence grandissante de l'islam radical en France impose. (*Le Figaro*, 23/12/2014).

La dévalorisation de l'adversaire permet de préparer la synthèse conclusive introduite par *Bref*: la dénomination *islam radical* est intégrée dans un énoncé dont l'arrière-plan assertif (selon les mécanismes de la présupposition) est que l'islam radical a une présence grandissante en France. Une autre forme d'ironie se marque dans la reprise feinte dans un éditorial du *Monde* — des réactions que peut avoir un énonciateur « naïf » (ici à la deuxième personne, de manière à impliquer davantage le lecteur) devant la polémique sur la place accordée à l'islam dans les programmes scolaires¹⁷ ;

- (8) Mercredi 29 avril, ce sont les nouveaux programmes d'histoire du collège qui ont suscité une autre polémique. Selon certains, ils accorderaient trop de place à l'enseignement du fait musulman au Moyen Âge, au détriment du christianisme. Vous n'en savez rien, vous croyiez que l'histoire du monde musulman occupait, déjà, une place logique et légitime dans les programmes. Mais vous en retenez que, à l'évidence, l'islam dérange, même dans les livres d'histoire. (*Le Monde*)

La co-énonciation entre le point de vue de l'éditorialiste et le « naïf » mis en scène (*qui n'en sait rien*) débouche sur le constat « évident » que l'islam dérange, même dans les livres d'histoire : on retrouve alors *in fine* le style assertif de la surénonciation, qui permet de dominer le point de vue prêté aux dénonciateurs des nouveaux programmes.

3.4.3. La sous-énonciation et son rôle dans l'argumentation

Tendanciellement surénonciatif, l'éditorial recourt peu aux formes de la sous-énonciation, qui n'apparaissent généralement dans les éditoriaux que comme une stratégie provisoire, comme le montrent l'ex. 9, ainsi que l'ex. 14, analysé plus loin.

- (9) Bien sûr, les spécialistes ont cent fois raison d'exhorter l'opinion à la précision, à ne pas confondre salafistes et Frères musulmans, piétistes et jihadiste, à rappeler inlassablement que l'immense majorité des Français de culture musulmane sont étrangers à l'islam radical. Distinctions élémentaires à l'heure où de nombreux politiques et des intellectuels omniprésents s'acharnent à jeter la suspicion sur la minorité musulmane. Mais cette maladie de l'islam qu'est l'intégrisme pose trois questions : [...] (*Libération*, 23/11/2015).

La position apparente de sous-énonciation de L1/E1 qui s'abrite derrière le discours des experts (*les spécialistes ont cent fois raison de...* introduit en fait un mouvement concessif

¹⁷ Voir par exemple dans cet éditorial du *Figaro* : *Aussi est-il impérieux de remettre l'histoire à l'endroit. Et de dénoncer ces nouveaux programmes scolaires qui estompent l'héritage de Louis XIV ou des Lumières pour lui préférer celui de l'Islam ou de l'empire du Mali*. (*Le Figaro*).

précèdent le signalement des « *questions* » que pose *cette maladie de l'islam* (cf. la présupposition déjà analysée induite par le complément déterminatif) qui quant à elle, reprend le style assertif de la surénonciation.

Une autre forme de sous-énonciation, plus subtile, se fonde sur la fusion du point de vue de L1/E1 avec celui de l'énonciateur qu'il met en scène (co-énonciation dans la terminologie d'Alain Rabatel). Ainsi, dans l'exemple (7), issu du *Figaro*, le point de vue de l'éditorialiste est difficile à démêler de celui de l'énonciateur secondaire. L'éditorialiste rapporte la trame du roman *Soumission* de Houellebecq (nous soulignons les passages qui permettent de mieux saisir les formes que revêt ici le dialogisme) :

- (10) Houellebecq n'élève jamais le ton pour décrire ce qui semble inéluctable : la transformation de la France en un pays musulman. L'action se situe en 2022. À la faveur d'un duel avec Marine Le Pen, soutenu par l'alliance des partis traditionnels, un fin stratège prêchant un islam modéré accède à l'Élysée. Il contrôle l'enseignement. Spécialiste d'Huysmans, le narrateur, après quelques vaines tentatives de ressourcement spirituel, se soumet à ce nouveau régime. Les convertis y sont bien traités et ont droit à la polygamie. C'est tout de même plus confortable que d'avoir à courir les prostituées. Houellebecq surfe sur les peurs contemporaines, et en premier lieu celle de l'islam. On le lui reproche. Accusé de souffler sur les braises, il rétorque que son livre est un roman, une politique-fiction, librement inspirée du réel. De quoi serait-il coupable ? Il livre sa vision de l'avenir. Elle a des allures de cauchemar. Il n'en fait pas un drame. Son héros paraît même s'en accommoder. Il n'éprouve aucune sympathie pour personne ; plutôt de l'apathie. Son épuisement est le miroir de nos démissions. (*Le Figaro*, 06/01/2015)

Dans la première phrase, L1/E1 résume la trame du livre, et sa thèse implicite. La position de l'énonciateur principal est ambiguë : on ne sait pas s'il accepte ou non la thèse prêtée à Houellebecq, qui décrit *ce qui semble inéluctable*¹⁸ ». Deux phrases semblent orienter l'éditorial dans deux directions opposées : l'éditorialiste signale que *Houellebecq surfe sur les peurs contemporaines* (remarque qui peut sembler critique) et qu'*on le lui reproche*. *Ce on* rassemble les détracteurs du roman qui y ont vu, à tort ou à raison, un brûlot contre l'islam. Sont présentées ensuite, sans commentaire, les justifications du romancier (il s'agit de *politique fiction* et non de réalité). Mais la phrase, qui fournit une interprétation à l'apathie du héros, *Son épuisement est le miroir de nos démissions* semble bien, quant à elle, assumée par L1/E1. Cette phrase, qui a valeur conclusive¹⁹, fournit une clé d'interprétation à l'ensemble des propos rapportés²⁰ permettant ainsi à l'éditorialiste de reprendre la main et de se placer en surplomb.

3.4.4. Retour sur *islam de France*

Nous avons vu en 3.2 les ambiguïtés attachées à l'expression lorsqu'elle est mobilisée dans le discours de presse. Comment est-elle employée dans les éditoriaux ? Nous nous proposons d'analyser plus finement les postures énonciatives dans les contextes dans lesquels elle apparaît.²¹

¹⁸ Mais il ne nous est pas dit « ce qui lui semble inéluctable », ce qui encourage le lecteur à conclure à une prise en charge de l'assertion par E1/L1.

¹⁹ Même si elle ne termine pas l'éditorial, qui comporte encore les phrases suivantes : « Hier soir, invité du journal de France 2 par David Pujadas, dont il a fait un personnage de son roman, Houellebecq a rajouté au trouble. Il a gommé la frontière entre la fiction et la réalité. Le constat est violent ; mais la voie douce. »

²⁰ On peut penser d'ailleurs qu'il y a surinterprétation et gauchissement de la portée du roman, l'interprétation du roman de Houellebecq étant sans doute plus ouverte.

²¹ Elle apparaît quatre fois (dont deux dans l'éditorial de *Libération*), contre deux pour *islam français*, et une pour *islam en France*.

L'éditorial, en date du 23 novembre 2015, se situe après l'attentat du Bataclan (qui a eu lieu le 13 novembre). Il a été rédigé par Laurent Joffrin, et est intitulé *Amalgame*.

- (11) [...] Qui mieux que les musulmans peuvent combattre la maladie de leur propre religion ? Il faut encourager les musulmans qui ont décidé, avec courage, de s'élever contre l'islam radical. Les autorités représentatives se sont engagées dans cette voie. Il appartient à l'État français de les conforter en assurant à cet islam des conditions décentes d'exercice du culte. Cette bataille est décisive pour l'avenir de l'islam de France - et pour la République. Plus que par des mises en garde extérieures, c'est en voyant des musulmans s'engager que l'opinion évitera l'amalgame qui fait tant de mal. (*Libération*, 23/11/2015)

L'argumentation repose sur le présupposé, marqué lexicalement à travers la construction déterminative (*combattre la maladie de leur propre religion*) selon lequel l'islam radical est une maladie de l'islam. La conséquence de ce raisonnement c'est que, d'après l'éditorialiste, c'est aux musulmans eux-mêmes de régler le problème de l'islamisme radical. Ce point de vue se précise à travers les cinq rôles énonciatifs mis en scène par l'énonciateur primaire, au sein d'un discours narrativisé : a) *les musulmans qui ont décidé de s'élever avec courage contre l'islam radical et qui « doivent être encouragés »* ; b) les « autorités représentatives » qui se sont engagées dans cette voie ; c) l'État français qui doit « les conforter » ; d) les tenants de « mises en garde extérieures », jugées inefficaces ; e) l'« opinion » qui pourra éviter les amalgames entre islam et islam radical si elle voit les musulmans s'engager contre l'islam radical.

L1/E1 a clairement une posture de surénonciation, qui se manifeste à travers les déontiques analysés en 3.2. (*Il faut..., Il appartient à*) ; l'éditorialiste distribue les bons points avec mesure (*les autorités représentatives* (= de l'islam de France), « *se sont engagées dans cette voie* ») (cf. l'isotopie de la construction, analysée en 3.2). L'injonction adressée par l'éditorialiste est donc double : elle s'adresse d'abord aux musulmans, qui doivent lutter contre l'islamisme en s'engageant clairement contre lui – par le biais d'institutions représentatives ; elle s'adresse ensuite à l'État français qui doit fournir une assise institutionnelle (*l'islam de France*). Le modèle rêvé (un islam de France intégré à la République) voudrait le faire reposer sur un modèle proche d'autres religions, par exemple celui de l'Église réformée de France. L'*opinion*, voix anonyme de la majorité silencieuse des Français, est présentée comme susceptible de (continuer à) faire l'amalgame « qui fait tant de mal » entre les deux islams en cas de non réponse à l'injonction. L'éditorialiste mobilise cette voix anonyme de l'opinion pour donner plus de poids à sa propre injonction.

L'éditorial du Monde date quant à lui du 25 février 2015, soit plus d'un mois après les attentats de janvier. L'expression *islam de France* apparaît deux fois, au début et à la fin de l'éditorial, et est explicitement thématifiée (dans les deux cas) à partir du mot *question*, qui introduit également un discours rapporté narrativisé – dont la source énonciative n'est pas identifiable. Cette question est explicitée dès la première phrase :

- (12) Cela fait vingt-cinq ans que la question est posée : la République laïque doit-elle – et comment – aider les Français musulmans à s'organiser pour consolider l'expression d'un « islam de France » ? Un islam fidèle aux valeurs de la République. Capable de répondre aux multiples problèmes culturels et culturels qui se posent à la seconde religion du pays. Déterminé, enfin, à opposer un message de tolérance à ceux qui veulent le dévoyer et invoquent Allah pour justifier un fanatisme dévastateur. Mais cela fait vingt-cinq ans que les gouvernements, de gauche comme de droite, ne parviennent pas à trouver une réponse satisfaisante. (...) (*Le Monde*, 25/02/2015)

Les guillemets qui encadrent *islam de France* peuvent marquer le fait que l'expression *islam de France* circule dans l'espace social, mais qu'elle n'est pas stabilisée. La suite permet d'en définir un contenu (*fidèle aux valeurs de la République. Capable de répondre (...). Déterminé enfin...*) dont L1/E1 (l'éditorialiste) semble prendre en charge la définition, en syncrétisme avec ceux qui cherchent à « consolider l'expression » de cet *islam de France*. La posture énonciative est donc très différente de celle adoptée par *Libération* dans l'éditorial précédent. Elle oscille entre sous-énonciation (le passif à valeur impersonnelle ne permet pas de savoir *qui* pose ou a posé la question) et co-énonciation au sens de Rabatel. La suite confirme cette posture empathique, l'éditorialiste donne son aval (*démarche (...) est salutaire*) par le ministre de l'Intérieur de l'époque (B. Cazeneuve), dont les propos sont repris et largement cités :

(13) La démarche annoncée par le président de la République et le Premier ministre au lendemain des attentats parisiens de janvier, et désormais engagée par le ministre de l'intérieur, est donc salutaire. Bernard Cazeneuve entend, en effet, bâtir autour du CFCM « une instance la plus représentative possible » regroupant imams de terrain, intellectuels, universitaires et associations. Chargée d'offrir un lieu de dialogue aux musulmans de France dans leur diversité, elle devra également répondre à des problèmes concrets, laissés en jachère depuis des années : la formation universitaire des imams, ainsi que celle des aumôniers musulmans intervenant dans les prisons, la place des écoles confessionnelles, la question de l'abattage rituel (halal) ou celle des fêtes religieuses. Les écueils ne manquent pas, à commencer par le risque d'enfermer les musulmans dans une « communauté » qui les isolerait plus qu'elle ne favoriserait leur intégration dans la société française. Mais, selon la formule de M. Cazeneuve, des « compromis intelligents » sont possibles, nécessaires, urgents même. Sauf à laisser la question de l'islam de France s'envenimer, pour le plus grand bénéfice de tous les démagogues qui veulent en faire un sujet de crispation, de tension et de rejet. (*Le Monde*, 25/02/2015)

La dernière phrase, qui semble à nouveau plus directement prise en charge par l'éditorialiste anonyme du *Monde*, vient compléter la « formule » de M. Cazeneuve en lui donnant une portée plus dramatique, mais qui reste en convergence avec la teneur du discours de ce dernier ; *la question de l'islam de France* risque en effet de *s'envenimer* si on ne trouve pas les *compromis intelligents* proposés par ce dernier. Certes, l'éditorialiste a le dernier mot, mais il choisit de mettre en évidence la co-énonciation avec celui qui, selon lui, évalue au plus juste les modalités et les résultats de l'action publique qu'il convient d'entreprendre.

Le Figaro : une feinte posture de co et sous-énonciation

L'éditorial du *Figaro*, signé par Paul-Henri du Limbert se situe une semaine après les attentats de janvier. On retrouve le discours injonctif, associé cette fois à une forte dimension normative (« *il faudra bien un jour fixer les règles* ») qui, en creux, dénonce l'absence de règles actuelles :

(14) Autre chantier, l'islam de France, que Nicolas Sarkozy avait voulu organiser sans y parvenir. Il faudra bien un jour fixer des règles pour éviter que le premier imam autoproclamé, par des prêches enfiévrés, suscite et encourage des vocations de djihadistes. Dans les mosquées comme sur Internet. Bref, ces journées sanglantes nous obligent à tout revoir, à tout repenser. Il s'agit, entre autres choses, du sempiternel débat entre la liberté ou la sécurité. Depuis la semaine dernière, on croit sentir de quel côté penchent les Français. (*Le Figaro*, 12 janvier 2015)

Ce discours normatif contredit l'apparente posture de sous-énonciation, que semblent induire le *on* et l'auxiliaire à valeur modale (*on croit sentir*), voire de co-énonciation (l'éditorialiste implique le lecteur grâce au *nous*). Ces marqueurs entrent en fait dans une rhétorique de l'euphémisme à valeur ironique qui permet à l'énonciateur de déterminer « de quel côté penchent les Français » dans le débat en question. La réponse nous est donnée implicitement : la sécurité, plutôt que la liberté. L'adjectif *sempiternel*, qui disqualifie la légitimité même de

du débat sur cette question, traduit bien la position adoptée. Le jeu des postures énonciatives est donc assez complexe : les formes de sous et co-énonciation sont contredites par les évaluatifs : il s'agit de faire passer le point de vue de l'éditorialiste comme celui qui exprime celui de l'ensemble des Français.

Conclusion

Le croisement des deux démarches, celle qui part des dénominations lexicales comme premier élément de construction d'un point de vue et celle qui s'intéresse aux postures qu'adoptent les énonciateurs nous a paru fructueuse. La première approche a permis de montrer comme les sous-catégorisations d'*islam* traduisent les débats en cours dans la société française, dont le discours de presse se fait à la fois l'écho et le producteur. Les dénominations « externes » sont de ce point de vue particulièrement intéressantes : elles ont des connotations négatives, qui semblent majoritaires en nombre et en fréquence (*islam radical, islam intégriste, islam fondamentaliste...*) ou, plus rarement des dénominations connotations positives (*islam tolérant, islam modéré*). Certaines dénominations se veulent plus objectivantes, qu'il s'agisse des notions employées par des historiens de l'islam (*islam des lumières*), par les politiques ou les organismes religieux (*islam de France, islam républicain*) ou les sociologues (*islam identitaire*). Quelques-unes portent une axiologie ambivalente selon les énonciateurs : la dénomination *islam des caves* traduit les conditions difficiles dans lesquelles les musulmans sont parfois obligés de pratiquer leur religion, mais elle peut aussi connoter le caractère souterrain, et donc inquiétant des pratiques religieuses vues par ceux qui leur sont étrangers.

L'analyse lexicale menée sur l'ensemble du corpus a permis de mettre en évidence, en nous fondant sur les co-occurents les plus régulièrement associés à l'expression, quatre isotopies principales dans le discours de presse : l'islam de France est divers et divisé, il reste à construire, il comporte cependant des représentants et des institutions, qui sont soumises à l'injonction de se mieux se définir et de se développer.

L'analyse des postures énonciatives, menée à partir des éditoriaux, confirme de son côté l'importance de l'injonction vis-à-vis de l'islam de France, appelé à se structurer et à prendre conscience de ses responsabilités. L'éditorialiste adopte une posture générale de surénonciation par rapport aux discours cités ou représentés (qu'il s'agisse des représentants de l'islam ou de la classe politique). Cette posture principale de surplomb, qui semble assez naturelle au genre de l'éditorial, prend cependant des formes assez variées dans les trois éditoriaux plus particulièrement étudiés : l'éditorialiste de *Libération* part d'un point de vue clairement exprimé (c'est aux musulmans de combattre l'islamisme) tout en se défaussant sur l'*opinion* des risques encourus si ce programme n'était pas réalisé ; celui du *Monde* adopte une posture plus en retrait, en manifestant son accord avec les autorités qui cherchent à construire institutionnellement l'islam de France, l'éditorialiste se réservant cependant le soin *in fine* d'expliquer ce qui arriverait si ce programme échouait. Enfin, l'éditorialiste du *Figaro* n'adresse pas d'injonction aux représentants de l'islam, mais aux pouvoirs publics, chargés d'édicter les règles qui permettront seules d'éviter les dérives islamistes, tout en s'appuyant sur ce qu'il présente comme le point de vue majoritaire des Français, la primauté de la sécurité sur la liberté. Dans l'éditorial au moins, il n'y a pas symétrie entre les différentes postures énonciatives ; le discours de l'autre est toujours utilisé pour mieux mettre en évidence le point de vue « surplombant » du journal.

Enfin, du point de vue méthodologique, l'articulation entre l'approche lexicale et l'approche énonciative, gagnera à être prolongée par une étude plus approfondie et plus fine des structures prédicatives²². Il sera intéressant d'analyser comment les expressions comportant un

²² Nous remercions Alain Rabatel d'avoir attiré notre attention sur ce point, ainsi que de sa relecture constructive de notre article.

nom pivot (N de N, et N + ADJ) fonctionnent en tant que prédication première, seconde, et comment s'effectuent ainsi les jeux de dénomination et de redénomination.

Bibliographie

Belkaïd, A. (2016), Réflexion sur « l'islam des Lumières », *Le Monde diplomatique, Manières de voir* 145, février mars 2016.

Belkaïd, A., Schmid, L. (2015), « Islam de France, islam en France », *Esprit* 2015/2 (Février), p. 49-53.

Brès, J. (2016). De la notion d'énoncé dialogique. In M. Colas-Blaise, G.-M. Tore (dir.), *L'énonciation aujourd'hui, un concept-clé des sciences du langage*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 119-133.

Kleiber, G. (1984). Dénomination et relations dénominatives, *Langages*, 76, 77-9

Kleiber, G. (2001) Remarques sur la dénomination, *Cahiers de praxématique*, 36, [En ligne] document 1, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://praxematique.revues.org/292>

Monte, M. 2009. Si marqueur d'altérité énonciative dans les si P extrapredicatives non conditionnelles. *Langue française*, 163, 99-119.

Rabatel, A. (2006). Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation: état de l'art et perspectives, *Les cahiers de praxématique*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 7-23.

Rabatel, A. (2012). Positions, positionnements et postures de l'énonciateur, *TRANEL, Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, Institut des sciences du langage et de la communication (Neuchâtel, Suisse), 2012, 56, 23-42. <halshs-00769273>

Rabatel A. (2015a). Retour sur un parcours en énonciation. In M. Carcassonne, A. Cunha Doris, C. Donahue, F. François, A. Rabatel (dir.), *Points de vue sur le point de vue. Un essai de réflexion collective*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 327-355.

Rabatel, A. (2015b). Postures énonciatives, variable générique et stratégies de positionnement. In J. Angermüller, G. Philippe (dir.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 125-136.

Rabatel, A. (2016). Diversité des points de vue et mobilité empathique. In M. Colas-Blaise, G.-M. Tore (dir.), *L'énonciation aujourd'hui, un concept-clé des sciences du langage*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 135-150.

Rabatel, A. et Monte, M. (2017). Pour une analyse énonciative engagée et responsable des discours médiatiques, *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 113 | 2017, mis en ligne le 09 mars 2017, consulté le 30 mars 2017. URL : <http://mots.revues.org/22693>

Rabatel, A., Chauvin-Vileno A. (2006). La question de la responsabilité dans l'écriture de presse, *Semen*, 22, 5-24.

Ringoot, R. (2015), *L'auctorialité journalistique*. In J. Angermüller et G. Philippe (dir.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau*. Limoges, Lambert-Lucas.

Roitman, M. (2006). Polyphonie argumentative. Étude de la négation dans des éditoriaux

du *Figaro*, de *Libération* et du *Monde*. Thèse, Institutionen för franska, italienska och klassiska språk, Département de français, d'italien et de langues classiques. Université de Stockholm.

Seniguer, H. (2012). « Les catégories dénominatives de l'islam à l'épreuve d'un objet « mutant » », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 206-207, mis en ligne le 01 juillet 2014, consulté le 18 février 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/17106>

Steuckardt, A. (2002). Les ennemis selon *L'Ami du peuple*, ou la catégorisation identitaire par contraste, *Mots*. Les langages du politique [En ligne], 69, mis en ligne le 13 mai 2008, consulté le 18 février 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mots/10023>